COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris le 26 JUIN 2020

Élections URPS 2021 : le CNPS et la FFPS dénoncent la gabegie et le mépris du ministère !!!

Paris, le 26 juin 2020 - Le Centre national des professionnels de santé (CNPS) et la Fédération française des praticiens de santé (FFPS), qui fédèrent la quasi-totalité syndicats de professionnels libéraux de santé des professions concernés par les élections aux URPS de 2021, tiennent à exprimer leur profond désaccord avec les nouvelles modalités d'organisation que le ministère de la Santé entend leur imposer. Les syndicats membres de ces deux intersyndicales ont claqué la porte de la deuxième réunion de travail organisée ce jeudi 25 juin par la DSS.

Les élections aux URPS 2021 se feront par un vote électronique. Le dispositif entièrement aux mains du ministère de la Santé va entraîner le doublement des frais par rapport à 2015 où le vote se faisait par correspondance. Et, malgré ce budget doublé, en 2021, les électeurs ne pourront plus recevoir les programmes, ni la composition des listes en compétition. Ils devront se débrouiller pour télécharger ces informations sur la plateforme dédiée, si toutefois ils ont reçu leurs codes de connexion à temps ! Ainsi, les professionnels de santé en tant qu'électeurs devront payer plus et pour avoir moins !

Le ministère chiffre le coût de l'élection 2021 à 5 € par électeur, montant qui sera prélevé uniformément sur les cotisations que payent les professionnels pour faire fonctionner les UPRS. Ces dernières subiront donc une amputation de leurs ressources, plus ou moins conséquente selon les professions et leur taille. Ce hold-up est d'autant plus inadmissible que le ministère s'est refusé à organiser une péréquation qui vise à ne pas pénaliser les professions dont le montant de la cotisation est plus faible et les petites URPS.

Les critères de représentativité retenus par la DSS et calés sur l'ancien découpage territorial ne sont plus d'actualité. Ils augurent de multiples recours et là encore le ministère est resté sourd aux propositions communes des organisations.

Il en a été ainsi pour toutes les demandes et propositions faites par les libéraux de santé.

En résumé, au cours de la réunion de ce jeudi 25 juin, le ministère de la Santé a témoigné son plus grand mépris pour les professionnels de santé, justes bons à payer.

Pour le CNPS et la FFPS, c'est NON !

Le CNPS et la FFPS dénoncent les conditions d'organisation de ces élections et le hold-up que le ministère entend réaliser sur les URPS. Ils jugent inutile et couteux cette gabegie dans le contexte sanitaire et économique actuel.

Le ministre de la Santé, doit d'urgence remettre de l'ordre dans ce chantier qui ne tient pas debout. S'il ne pousse pas ses services à se ressaisir de toute urgence, le CNPS et la FFPS y verraient un très mauvais signal dans le contexte du Ségur de la Santé.

Contacts presse :

Daniel GUILLERM, Président de la FFPS | Tél. 06 08 84 50 27

François BLANCHECOTTE, Président du CNPS | Tél. 06 08 89 61 02